

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 51 (1980)

**Heft:** 4: L'énergie : problème complexe et capital III

**Artikel:** La place et le rôle du consommateur d'énergie : résumé des débats de la troisième journée

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824610>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La place et le rôle du consommateur d'énergie

Résumé des débats de la troisième journée, après les exposés de Mme Marchon et de MM. Gerster, Tschopp et Roussy

## Isolation des bâtiments et information

Celui qui construit une maison ne le fait qu'une fois. Face à cette impossibilité d'accumuler une expérience dans ce domaine, n'y a-t-il pas négligence de la part des architectes, ingénieurs et artisans, qui devraient donner une meilleure information au constructeur-consommateur ?

M. Gerster constate que depuis une quarantaine d'années, chaque fois qu'un problème de financement se présentait, on a toujours économisé sur l'isolation, cette dernière étant généralement invisible. C'est un non-sens, non seulement du point de vue énergétique, mais aussi acoustique, aspect pourtant primordial dans un locatif. Outre l'information des consommateurs et l'appel à la conscience des constructeurs, une subvention fédérale ou cantonale sur l'isolation pourrait être rentabilisée par la réduction de la perte d'énergie dans le bâtiment.

## La centralisation de la production d'énergie

La centralisation pose un problème non seulement technique, mais aussi politique, économique et culturel. Les nécessités de productions semblent exiger cette centralisation, entraînant une pression accrue de la Confédération sur les cantons et les citoyens vis-à-vis de leurs impôts et de leur mode de vie.

M. Tschopp relève que le réseau nucléaire préconisé par la GEK, auquel s'ajoute le réseau de récupération de la chaleur (chauffage à distance par les centrales nucléaires) crée un système extrêmement sensible au risque de panne, obligeant à prévoir des réserves. Face aux problèmes sociaux et économiques, un réseau d'unités de petite

taille répartissant de façon plus équitable et équilibrée la charge de production et de consommation d'énergie au niveau régional est préférable.

M. Roussy préconise que chaque canton soit responsable de son bilan énergétique. Libre au canton de suréquiper ou sous-équiper, mais qu'il porte la responsabilité de ses engagements énergétiques. La centralisation risque de diviser le pays entre cantons équipés et cantons demandeurs.

Mme Marchon souhaite que chacun, à son niveau, prenne ses responsabilités et agisse en conséquence. Il ne serait pas heureux que certaines autorités cantonales se déchargent du problème de l'énergie sur la Confédération. Néanmoins, une certaine compétence, par un article constitutionnel par exemple, doit être laissée à la Confédération, souligne M. Tschopp. Sinon, on tombera dans une valse de législation extraconstitutionnelles. Ces compétences doivent aussi permettre à l'Etat de garder un certain contrôle sur les compagnies pétrolières multinationales tout en engageant les cantons à attirer des activités industrielles ; la responsabilité peut néanmoins rester au niveau régional.

## La taxe sur les énergies

Mme Marchon craint que l'introduction d'une taxe sur les énergies ne pénalise les petits ménages et les revenus modestes qui ne consomment déjà que le strict minimum. De cette façon, la surconsommation ne serait que peu pénalisée.

M. Tschopp définit cette taxe comme une pénalisation de l'emploi immédiat d'énergie en faveur d'un emploi qui le soit moins. C'est-à-dire qu'il s'agit d'encourager le consommateur à ne pas être un simple consommateur d'énergie, mais un investisseur de moyens qui permet-

tent dans un deuxième stade d'utiliser plus judicieusement et plus économiquement l'énergie. Ainsi, on renchérit l'énergie brute et on rétrocède la contrepartie pour permettre d'acheter à meilleur compte des installations garantissant l'économie et la meilleure utilisation de l'énergie. C'est donc une taxe un peu particulière, puisque tout le monde est sur pied d'égalité dans la mesure où l'on résout le problème de l'influence du consommateur sur les installations, notamment lorsqu'on est consommateur moyen !

### **Conclusion**

Un participant exprime l'avis que le problème de l'énergie n'est qu'un épiphénomène d'un problème beaucoup plus général qui est celui de la nature même du système dans lequel on vit actuellement. M. Roussy a bien démontré le

mécanisme des lois qui régissent un tel système. Jusqu'à présent, on a toujours parlé de l'énergie en termes de croissance, croissance indispensable pour le système capitaliste. Cette croissance a pour conséquence que de nouveaux produits sont développés, de nouvelles forces de production sont remplacées. Au cours de ce siècle, le système qui s'est développé a trouvé de nouveaux moyens de production, de nouvelles sources d'énergie et s'est trouvé confronté au problème de l'écoulement de sa production. Les marchés intérieurs ne suffisant pas, il a fallu trouver des marchés extérieurs dans les pays du tiers monde. Parler de croissance, c'est donc accepter le pillage du tiers monde par le système capitaliste.

On parle d'économies, mais on en parle en terme de croissance, ce qui paraît contradictoire.